



16 MILLIONS D'EUROS POUR RÉPONDRE À LA CRISE

BILAN DES INITIATIVES
ET MOYENS FINANCIERS
MIS EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT



Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT



« Notre pays a dû faire face à une grave crise sanitaire. Le Loir-et-Cher n'a pas été épargné même s'il a été moins touché que d'autres territoires. Cependant, le département a su très vite se mobiliser pour surmonter cette situation exceptionnelle et protéger les Loir-et-Chériens.

Dès le 16 mars, la collectivité a mis en œuvre son plan de continuité d'activité pour maintenir l'offre de service public. Les fonctions prioritaires et les services essentiels ont ainsi été assurés, notamment les permanences sociales, l'accueil des enfants placés, la sécurité du réseau routier. Pour cela, plus de 900 agents départementaux ont continué à exercer leur activité ; un tiers d'entre-eux en télétravail, les autres en présentiel ou en astreintes.

Le conseil départemental a participé activement à la cellule opérationnelle départementale installée par le Préfet pour lutter contre le virus dans le département. Soucieux d'être totalement transparent sur l'évolution de la situation, j'ai tenu informés régulièrement les Loir-et-Chériens de l'état sanitaire du département et des initiatives lancées par notre collectivité grâce à des vidéos postées sur les réseaux sociaux deux fois par semaine.

Avec l'ensemble des élus départementaux, la priorité a été de répondre aux besoins de protection des habitants. Nous avons ainsi initié plusieurs actions sur le terrain : commande et fabrication de masques, visières, plaques en plexiglas, distributeurs de gel, etc. C'est grâce à une bonne gestion financière et un budget équilibré que le département a pu répondre immédiatement à cette pandémie. Pour aller plus loin et nous permettre de nous relever sans difficulté de cette crise sanitaire, je tiens à rappeler, qu'à présent, le département attend un soutien fort de l'État ainsi que le remboursement d'une partie des dépenses engagées comme cela nous a été annoncé. Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude aux personnels soignants des hôpitaux et des Ehpad, et plus globalement à tous les acteurs mobilisés durant cette crise ».

A handwritten signature in blue ink that reads "Nicolas Perruchot". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line underlining the name.

Nicolas PERRUCHOT
Président du conseil départemental
de Loir-et-Cher

VISION, RÉACTIVITÉ, COHÉRENCE

Les **3 PRINCIPES D' ACTIONS**
ayant guidé le département pendant la crise

VISION

sur nos domaines d'interventions, solidarité, tourisme, culture et sport, aménagement du territoire..., le département répond aux difficultés sectorielles par un plan de soutien de 16 M€

RÉACTIVITÉ

Le département a joué pleinement son rôle dans la gestion de la crise et a démontré qu'il est un échelon de proximité essentiel notamment pour relancer l'économie loir-et-chérienne.

COHÉRENCE

Le département, chef de file des solidarités a affirmé pleinement sa position en créant notamment une prestation d'aide sociale pour les travailleurs non-salariés en situation de fragilité.

UN PLAN D' ACTION

DE 16 MILLIONS D'EUROS

Face à la pandémie de la covid-19, le conseil départemental a été très actif et est intervenu dans ses compétences propres, mais aussi partagées, en réponse aux besoins exprimés dans nos territoires.

SOLIDARITÉS : 11 M€

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 3 M€

SPORT ET CULTURE : 2 M€

SOLIDARITÉS : 11 M€

Le département s'est fortement mobilisé sur le plan des solidarités en assurant la sécurité sanitaire des Loir-et-Chériens et des agents ainsi que la continuité des missions en faveur des publics les plus fragiles (personnes âgées, handicapées, enfants). Le département a, par ailleurs, joué un rôle majeur dans la fourniture massive de matériels de protection.

MATÉRIEL DE PROTECTION

- Achat de **230 000 masques chirurgicaux** distribués aux agents les plus exposés de la collectivité et, en lien avec l'ARS, aux agents des services d'aide à domicile, aux établissements d'enfants à caractère social et aux assistantes maternelles.
- Opération 1 masque pour chaque Loir-et-Chérien en coopération avec les collectivités locales (communes et intercommunalités) : achat de tissu et fournitures pour la confection de **85 000 masques** par des coutières bénévoles, et **100 000 masques en tissu assemblés**.
- Achat de près de **2 250 plaques de protection** à destination des commerces de proximité et des opérateurs touristiques.
- Achat de fournitures pour le montage d'environ **6 000 visières** pare-postillons assemblées par la délégation militaire départementale (DMD) et les clubs services de Loir-et-Cher.
- Achat de plus de **5 500 flacons de gel hydro-alcoolique**. Des gants jetables, des surblouses et des charlottes viennent compléter la liste des achats effectués.
- Remise de **650 bornes distributeur de gel hydro-alcoolique** aux commerçants Loir-et-Chériens en partenariat avec le Kiwanis Club de Blois.

La majeure partie des équipements produits ou achetés ont été distribués par les élus dans leur canton auprès des populations ; des masques et kits de protection ont été remis aux agents afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités.



◀ Distributeur de gel hydro-alcoolique



▲ Visite de l'atelier DMD de confection de visières



▶ Commerçante équipée d'un plexiglas de protection

ENFANCE

- Versement aux assistants familiaux d'une **allocation informatique** spécifique de 60 € pour compenser l'utilisation accrue des outils numériques et d'une **prime exceptionnelle** de 1000 € brut pour la période du 16 mars au 3 juillet.
- Distribution de **31 tablettes numériques** aux 14 établissements de l'aide à l'enfance.

PERSONNES ÂGÉES

- Participation du conseil départemental à une **cellule de veille des établissements sociaux et médico-sociaux** pilotée par les services de l'État.
- Mise en place d'une **cellule d'aide et de soutien territoriale téléphonique (CASTT) auprès des professionnels de santé** des services à domicile et des Ehpad.
- Distribution de **58 tablettes numériques** et **303 parloirs en plexiglas** dans les Ehpad afin de maintenir le lien entre les personnes âgées et leurs familles et rompre l'isolement.
- Déblocage d'**aides exceptionnelles** en soutien aux Ehpad (480 000 €) et aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (280 000 €) au regard des dépenses supplémentaires engagées pendant le confinement.
- « **Repas étoilés dans les Ehpad** » : des repas d'exception ont été réalisés par Rémy Giraud et Christophe Hay accompagnés par d'autres chefs pour le personnel soignant et les résidents des Ehpad. Le département en partenariat avec de nombreux producteurs locaux a fourni les denrées nécessaires pour la production des repas.



▲
Parloir à l'Ehpad Les Maronniers à Mondoubleau



▲
Christophe Hay en cuisine dans l'Ehpad La Favorite à Cour-Cheverny

EMPLOI

En faveur de l'emploi, des décisions fortes ont été prises depuis le mois de mars 2020 afin de soutenir l'économie et venir en aide aux personnes en situation de grande précarité.

DISPOSITIF RSA

Le versement du RSA a été maintenu pour les allocataires pendant la période de crise. Une augmentation du nombre d'allocataires du RSA, du fait de la dégradation de la situation économique, a été anticipée et les sommes nécessaires à leurs prises en charge, soit un peu plus de 6 millions d'euros, sont prévues.

DISPOSITIF EXCEPTIONNEL EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS

Chef de file des solidarités, le département est « compétent pour mettre en œuvre toute aide ou action relative à la prévention ou à la prise en charge des situations de fragilité ».

Il est constaté un accroissement significatif des demandes de secours et d'aides d'urgence de personnes bénéficiant d'ordinaire de revenus réguliers, mais qui se retrouvent subitement confrontées à des difficultés budgétaires.

Si les salariés du privé peuvent bénéficier du chômage partiel et que des aides exceptionnelles ont été dérogées par l'État pour les jeunes de moins de 25 ans et pour certains bénéficiaires des aides sociales courantes, une catégorie de travailleurs ne bénéficie actuellement d'aucune aide ciblée à la personne. Il s'agit des travailleurs non-salariés non-agricoles dont l'activité professionnelle a été, si ce n'est à l'arrêt, du moins fortement perturbée par la crise sanitaire : principalement les petits commerçants locaux, les prestataires de services et les entrepreneurs dans les domaines de l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, l'événementiel, la culture, le divertissement, l'économie sociale et solidaire, le transport.

- Le département crée **une prestation d'aide sociale exceptionnelle, dédiée aux travailleurs non-salariés et ouverte uniquement dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire.**
- La prestation exceptionnelle d'aide sociale d'un **montant forfaitaire de 567 €, c'est-à-dire environ une mensualité du RSA** (pour une personne seule sans autre ressource) sera destinée aux travailleurs non-salariés des petites entreprises du Loir-et-Cher (2 ETP maximum, un chiffre d'affaires inférieur à 300 000 € et une diminution du chiffre d'affaires de 40 % minimum directement imputable aux mesures liées à la Covid-19).
- Aide octroyée sous conditions de ressources du foyer.
- Bénéficiaires : 2 500 ménages les plus modestes qui auront déposé une demande d'aide.
- Ouverture d'un guichet dématérialisé (services.departement41.fr) pour une durée de 3 semaines, entre le 16 juin et le 7 juillet 2020 inclus.

Ce dispositif en faveur des TNS d'un montant total de 1,5 M€ sera présenté à la session du 15 juin prochain.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 3 M€

TRAVAUX ROUTIERS



En vue de soutenir de manière significative le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, il sera proposé à la session du 15 juin prochain de voter des crédits supplémentaires de 1,8 M€ portant ainsi le programme départemental de grosses réparations de voirie confié aux entreprises (réfection des couches de roulement - enrobés / structure de la chaussée) à 5,8 M€.

◀ Réfection de la chaussée par Eurovia à Faverolles-sur-Cher

SOUTIEN À LA FILIÈRE HORTICOLE

En partenariat avec l'Association des maires de Loir-et-Cher et la Chambre d'agriculture de Loir et Cher, le département a apporté son soutien à la filière horticole. 28 horticulteurs participant à cette opération de fleurissement des Ehpad (48) et communes (101) ont ainsi été dotés d'une somme pouvant aller jusqu'à 2000 €

Ehpad Résidence du Fresne à Saint-Amand-Longpré ▶



Fleurissement à l'Ehpad Les Bois de la Cisse à Veuzain sur Loire



TOURISME

A l'approche de la saison touristique estivale, le département lance un ambitieux plan de relance d'1 million d'euros en direction des acteurs du tourisme.

Promouvoir la destination et accompagner les prestataires touristiques sont les deux principaux axes de ce plan. Il comprend notamment de grandes campagnes promotionnelles, la création d'un fonds de soutien exceptionnel en direction des hébergeurs et l'achat de 41 000 billets mis à disposition des Loir-et-Chériens et des touristes via des jeux concours afin de relancer la fréquentation des sites touristiques.



*Cet été,
restons solidaires*

VOYAGEONS EN LOIR-ET-CHER

Châteaux, jardins, ZooParc,
activités de plein air...
ont besoin de nous

#NosVacancesPrèsDeChezNous





*Cet été
en Loir-et-Cher,*

EVADEZ-VOUS EN FAMILLE

Toutes les idées de sorties sur

www.val-de-loire-41.com

AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

Cette agence dont l'assemblée générale constitutive aura lieu début juillet a été impliquée auprès des acteurs économiques en cette période de crise. Dès la rentrée prochaine, elle pourra se consacrer aux missions qui lui sont dévolues : la promotion de notre territoire, la prospection d'une main d'œuvre qualifiée pour les secteurs économiques en tension, la prospection et l'accompagnement à l'installation de professionnels de santé.

SPORT ET CULTURE : 2 M€

MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La crise a brutalement annulé les évènements et manifestations habituelles qui contribuent à l'animation de notre territoire. Essentiellement portés par un réseau associatif et de bénévoles, un soutien à ce secteur était indispensable. Aussi, le département a choisi de maintenir les subventions votées aux associations afin qu'elles puissent réaliser les actions et animations prévues d'ici la fin de l'année ou en 2021.

FAITES DE LA MUSIQUE DU 26 AVRIL

Pour marquer le 41^e jour de confinement, le conseil départemental a lancé une grande "Faites de la Musique" en Loir-et-Cher animée par plus de 200 Loir-et-Chériens sur la page Facebook du département. Afin de rendre hommage aux soignants et aux patients des hôpitaux de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay, il a mobilisé, par ailleurs, l'Ensemble Orchestral de Loir-et-Cher pour un concert in situ retransmis en direct live sur les réseaux sociaux.



« Faites de la musique » au CH de Blois



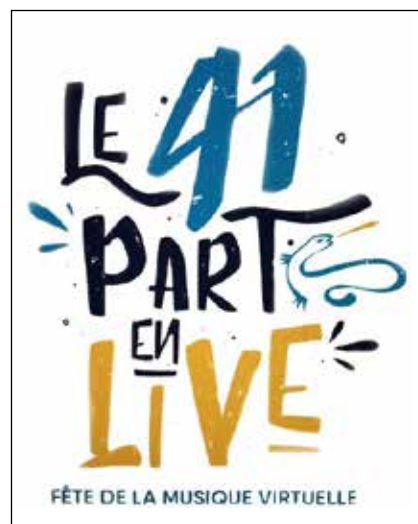
« Faites de la musique » sur la page Facebook du département



Intervention d'Alain Souchon et ses fils lors de la « Faites de la musique »

LE 41 PART EN LIVE

Fort du succès de la précédente opération, le département lance une nouvelle fête de la musique virtuelle le 21 juin prochain intitulée « Le 41 part en live ». Les Loir-et-Chériens sont invités à nous transmettre leur prestation musicale sur musique@departement41.fr jusqu'au 17 juin en vue d'une diffusion sur la page Facebook du département de 14 h à 17 h le jour J. En soirée, d'autres surprises musicales seront à découvrir en live.



DRIVE-IN CINÉMA

Une vaste opération de cinéma en plein air débute ce lundi 15 juin à l'aérodrome de Blois-Le Breuil. Le plus grand Drive-in de France s'installe sur la zone événementielle du site pour 47 soirées cinéma en partenariat avec Cap'Ciné afin d'animer l'été en Loir-et-Cher.



▲
Philippe Dejust et Nicolas Perruchot lors de la présentation du Drive-in cinéma.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Hôtel du département - Place de la République - 41020 Blois Cedex
Tél. 02 54 58 41 41 - www.departement41.fr

CONTACT PRESSE :

Claire Gressieux – 02 54 58 54 60 – claire.gressieux@departement41.fr

